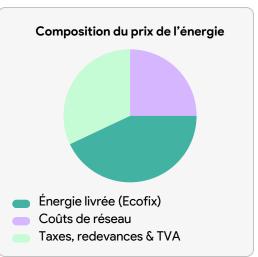


# **Ecofix Motion Online**Juillet 2025

Prix dynamiques de **l'électricité** pour les contrats conclus en juillet 2025. Pour les clients résidentiels en Région flamande **(Prix TVA incluse 6%)** 





## 1. Prix d'énergie dynamique



Télécharger
l'application
Ecofix

www.ecofixgp.be

Visitez notre site web pour toutes les infos et conditions.



### **Ecofix Motion Online**

## 2. Coûts de réseau Distribution & transport

Région flamande	Compteur numérique							
	Distribution							
Distribution Gestionnaire de réseau	Tarif de capacité (pic mensuel moyen)	Tarif total kWh	Tarif total hors nuit	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : toutes les 15 minutes	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : mensuel / annuel			
	€/kW/an	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/an			
Fluvius Antwerpen	53,2565	5,99008	4,97793	18,56	18,56			
Fluvius Halle-Vilvoorde	59,5556	6,20395	5,22782	18,56	18,56			
Fluvius Imewo	56,4367	6,24373	5,21055	18,56	18,56			
Fluvius Kempen	56,2987	6,43857	5,33659	18,56	18,56			
Fluvius Limburg	51,8057	6,79740	5,63360	18,56	18,56			
Fluvius Midden-Vlaand	eren 51,9852	5,60719	4,72563	18,56	18,56			
Fluvius West	60,3483	7,46648	6,13985	18,56	18,56			
Fluvius Zenne-Dijle	59,1475	6,42466	5,40730	18,56	18,56			

Région flamande	Compteur numérique						
Distribution Gestionnaire de réseau	Distribution						
	Tarif de capacité (forfait fixe)	Tarif total kWh	Tarif total hors nuit	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : mensuel / annuel	Tarif prosommateur		
	€/kW/an	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/an		
Fluvius Antwerpen	133,1466	8,64814	7,63599	18,56	58,43		
Fluvius Halle-Vilvoorde	148,8876	9,68844	8,71231	18,56	65,46		
Fluvius Imewo	141,0966	9,39683	8,36364	18,56	63,48		
Fluvius Kempen	140,7468	9,71250	8,61053	18,56	65,61		
Fluvius Limburg	129,5108	10,09205	8,92825	18,56	68,18		
Fluvius Midden-Vlaande	eren 129,9666	8,84414	7,96258	18,56	59,75		
Fluvius West	150,8698	10,79441	9,46777	18,56	72,92		
Fluvius Zenne-Dijle	147,8700	9,92945	8,91210	18,56	67,08		



### **Ecofix Motion Online**

## 2. Coûts de réseau Distribution & transport

Région wallonne				Distribution			
Distribution Gestionnaire de réseau		Tarif bi-horaire		Tarif nuit	Relevé annuel	- "	
	Tarif simple	Jour	Nuit	uniquement	compteur	Tarif prosommateur	Transport
	€cent/kW	€cent/kWh	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/kWe/an	€cent/kWh
AIEG	9,46	9,56	7,65	7,00	19,08	78,99	2,98
AIESH	12,80	14,21	7,76	7,76	18,22	97,68	2,98
ORES (Brabant Wallon)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Est)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Hainaut)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Luxembourg)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Mouscron)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Namur)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
ORES (Verviers)	10,79	11,46	6,63	5,41	13,84	86,96	2,98
WAVRE	11,48	11,65	7,21	6,17	28,09	89,91	2,98
TECTEO - RESA	10,62	11,99	5,98	5,04	26,50	85,93	2,98

# 3. Suppléments & taxes

Supplément fédéral et Accises fédérales						
Supplements (€cent/kWh)		Accises fédérales (€cent/kWh)				
0,20417	Consommation entre 0 & 3.000 kWh	5,03288				
		5,03288				
	Consommation entre 20.000 & 50.000 kWh	4,81876				
	Consommation entre 50.000 & 1.000.000 kWh	4,47800				
Suppléments régionaux						
Contribution au Fonds de l'Énergie de la Région flamande (€/mois)		Surtaxes Région wallonne (€cent/kWh)				
0,00	Frais de raccordement	0,07500				
9,88						
	Supplémen on flamande (€/mois) 0,00	Accises fédérales (€cent/kWh)  0,20417 Consommation entre 0 & 3.000 kWh Consommation entre 3.000 & 20.000 kWh Consommation entre 20.000 & 50.000 kWh Consommation entre 50.000 & 1.000.000 kWh Suppléments régionaux  on flamande (€/mois)  Surtaxes Région wallonne (€cent/kW				

Partage d'énergie (frais administratifs)

121,00 € / an



### **Ecofix Motion Online**

### Informations sur nos tarifs

Le prix de l'électricité pour la consommation est indexé sur la base du paramètre Belpex\_RLP. Le paramètre Belpex\_RLP est défini comme suit : les prix horaires Belpex pondérés selon le profil RLP, où Belpex désigne le Day Ahead Baseload Belpex (publié par EPEX Spot). La pondération RLP se fait selon le profil de consommation RLP\_BE (Real Load Profile), qui correspond à la moyenne arithmétique des profils des différents gestionnaires de réseaux de distribution en Belgique (publié par Synergrid).

Si les paramètres actuels sont supprimés, ne sont plus disponibles, ne sont pas ou plus publiés régulièrement, ou ne sont plus économiquement représentatifs en raison de l'évolution des conditions de marché, nous nous réservons le droit d'appliquer de nouveaux paramètres ou composants.

Le prix de l'électricité, qui varie en fonction de l'évolution des paramètres constituant la formule tarifaire, est calculé sur la base de l'index applicable pendant la période pour laquelle vous êtes facturé lors de la régularisation de votre consommation réelle et, le cas échéant, de votre injection. Les montants indiqués sur vos factures d'acompte peuvent donc différer des prix mentionnés ci-dessus.

#### Autres éléments de la facture

Comme décrit plus haut dans ces conditions particulières, le prix de l'électricité que vous payez pour l'énergie prélevée sur le réseau est majoré d'autres éléments. Les tarifs de réseau pour la distribution et le transport mentionnés ci-dessus sont les tarifs approuvés par le régulateur compétent. Les montants et modalités de calcul des taxes et redevances, contributions, suppléments et coûts appliqués sont les plus récents au moment de la rédaction des présentes conditions particulières. En cas de différence entre les tarifs d'Ecofix Gas & Power d'une part, et les contributions légales et tarifs de réseau d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.

#### Facturation mensuelle

Vous avez opté pour des factures mensuelles ? (conformément à l'article 11.3 des Conditions Générales) Dans ce cas, votre consommation n'est pas facturée sur la base d'acomptes, mais sur la base de votre consommation réelle par mois. Nous calculons celle-ci en fonction de la différence entre les index relevés au début et à la fin du mois. Vous payez ainsi exactement ce que vous consommez, sans mauvaise surprise par la suite. Un compteur digital est obligatoire à cet effet, afin que votre gestionnaire de réseau puisse nous transmettre vos index mensuellement. Cela nous permet d'établir une facture précise, adaptée à votre consommation réelle.

#### Mode d'envoi et de paiement des factures

Vous recevez nos factures par e-mail. Vous choisissez votre mode de paiement: par domiciliation ou par virement bancaire. La première facture doit être payée avant la date de début de fourniture, sauf si vous avez opté pour la facturation mensuelle. Nous nous réservons le droit de reporter la date de début de fourniture en cas de non-respect de cette condition. Vous trouverez toutes les informations concernant le paiement et la facturation à l'article 11 de nos Conditions Générales.

Frais pour rappels et mises en demeure	
Frais pour rappels (les 3 premiers sont gratuits)	7,50€
Frais pour mise en demeure	15,00€

#### Pas d'accès à Ecofix Digi & Ecofix "Friends With Benefits"

La formule Motion Online ne vous donne pas droit aux avantages d'Ecofix Digi (ni aux fonctionnalités qu'elle comprend).

De plus, vous ne pouvez pas bénéficier du modèle Ecofix "Friends With Benefits" ("FWB") (www.ecofixgp.be/friends-with-benefits).

Si vous souhaitez tout de même profiter de ces avantages, vous pouvez passer à la formule Motion.